



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Limousin

« VISITE ENERGIE » dans les Boulangeries



Pourquoi ?

Maîtriser l'énergie c'est

- Réduire sensiblement les charges de l'entreprise

L'énergie représente une charge économique non négligeable. Dans une boulangerie, l'énergie est essentielle, car sans elle, le pain ne peut être cuit. Elle représente en moyenne 2,6 % du CA HT d'une boulangerie-pâtisserie artisanale.

- Participer à la protection de l'environnement :



L'activité humaine intensive modifie les équilibres naturels de notre planète. Il est urgent de réagir pour freiner cette évolution. Chacun peut et doit limiter ses impacts sur l'environnement. Or, la maîtrise de l'énergie est un des meilleurs moyens de lutter contre le réchauffement climatique.

Comment ?

Les chambres de Métiers du Limousin proposent, dans le cadre du programme régional « environnement » des visites énergie dans les boulangeries.

Déroulement :

La « visite énergie » permet de dresser un état des lieux.

Avant le rendez-vous, un conseiller environnement vous indique les documents à préparer pour le bon déroulement de la visite.

Puis, il se rend dans votre entreprise et aborde les domaines associés à l'énergie (prévoir 2h) pour recueillir un maximum d'information.

Ensuite, le conseiller étudie votre situation et rédige un rapport avec des observations et des pistes de progrès.

La prestation est facturée 100€ grâce au soutien de l'ADEME et de la Région.

Principaux domaines abordés lors de la visite :

| | | | |
|--|-----------------------------------|--|-----------------------------------|
| <i>Le choix des énergies</i> | <i>les tarifs</i> | <i>les machines de production (four à pain, autres cuissons etc..)</i> | <i>Les machines frigorifiques</i> |
| <i>Les Machines annexes fonctionnant à l'électricité</i> | <i>la production d'eau chaude</i> | <i>le chauffage</i> | <i>l'isolation</i> |
| <i>la ventilation</i> | <i>l'éclairage</i> | <i>Les transports et déplacements professionnels</i> | ... |

Objectifs :

- Réaliser un état des lieux des consommations par type d'énergie
- Réaliser un état des utilisations par type d'énergie
- Situer l'entreprise par rapport aux moyennes de son secteur d'activité
- Identifier des pistes de gisement d'économie d'énergie
- Informer et sensibiliser le chef d'entreprise aux bonnes pratiques

Remarque :

Cette visite énergie ne peut en aucun cas se substituer à un diagnostic réalisé par un bureau d'étude ou tout autre organisme spécialisé.

Elle a pour but de situer l'entreprise, au regard de ses consommations par rapport à son secteur d'activité et de l'orienter vers des pistes d'économie d'énergie potentielles qui nécessiteront l'intervention d'un spécialiste.

Les données chiffrées qui pourront être remises lors des rapports de visite sont des estimations, dont le but est de donner un ordre de grandeur et n'ont pas vocation à être exploiter directement dans des études de dimensionnement.

Pour en savoir plus :

Melle Elodie CESBRON

Chargée de mission environnement à la CRMA Limousin

14 rue de Belfort CS 71300 87060 LIMOGES Cedex

Tel : 05 55 79 45 02 / Fax : 05 55 79 30 29

Mail : e.cesbron@crma-limousin.fr

Programme environnement soutenu par

